



PROGRAMME DE FORMATION

Intitulé de la formation :	<u>ACTEUR P.R.A.P. IBC</u> <i>Prévention des Risques liés à l'Activité Physique dans le secteur Industrie, Bâtiment, Commerce</i>
Organisation	<ul style="list-style-type: none"> • Durée : 2 jours (1 jour + 1 jour à distance), soit 14 heures • Travail inter-session préconisé entre les 2 jours • Formation réalisée en intra, groupe de 10 participants maximum
Prérequis :	Cette formation ne nécessite pas de prérequis
Public :	Tout personnel d'établissement du secteur Industrie, Bâtiment, Commerce
Méthode pédagogique :	<ul style="list-style-type: none"> • Exposés • Etudes de cas • Expérimentation de méthodes et d'outils par des mises en situation • Echanges sur les pratiques menées en situation réelle
Objectifs de la formation :	<p>L'objectif de la formation est devenir acteur de sa propre prévention aussi de la prévention de son entreprise en sachant repérer les situations à risques et en participant à l'amélioration des conditions de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les risques liés à l'activité physique • Identifier les risques de son métier • Repérer dans son travail des situations pouvant nuire à la santé • Acquérir les outils d'analyse de sa situation de travail • Proposer des améliorations techniques et ou organisationnelles et participer à leur mise en œuvre
Contenu :	<ul style="list-style-type: none"> • Place de l'acteur PRAP dans l'établissement • Enjeux de la prévention des risques professionnels • Mécanisme d'apparition du dommage. Facteurs de risques : environnementaux, biomécaniques, organisationnels et psychosociaux • Notion de situation de travail prescrit, réel, de danger, de risque • Place de l'activité physique dans l'activité de travail • Fonctionnement et limites du corps humain • Troubles musculosquelettiques (TMS) • Analyse de situations de travail réel et proposition de pistes d'amélioration • Argumentation et communication des analyses de situations de travail réel • Aides techniques à la manutention • Principes de sécurité physique et d'économie d'effort et application sur charges inertes
Modalités d'évaluation :	Les stagiaires seront évalués selon le référentiel INRS sur une épreuve certificative portant sur l'observation et l'analyse d'une situation de travail.
Formateur :	Formatrice PRAP certifiée INRS
Sanction et Maintien des compétences :	Certificat INRS d'Acteur PRAP IBC délivré sous conditions de réussite de l'épreuve certificative. Formation de maintien des compétences d'une journée à suivre tous les 2 ans
Tarif :	2180€ pour un groupe de 10 participants maximum